

Metz, le 11 juillet 2019

Déclaration commune

Université de Lorraine – Metz Métropole

Jeudi 11 juillet 2019

L'Université de Lorraine est née d'un long processus institutionnel et académique.

A chacune des étapes majeures de son projet, elle a pu compter sur un appui territorial à la fois concerté (dans le cadre du Sillon Lorrain), mais aussi individualisé et intégré dans une stratégie locale d'accompagnement et de financement.

- Le Plan Campus, le CPER et les PIA ont ainsi accéléré la structuration thématique et qualitative des campus messins et densifié ses potentiels technologiques
- Le Pacte Lorraine a conforté l'identité du site et des compétences académiques au sein de la Vallée Européenne des Matériaux et de l'Energie. Il a également renforcé l'excellence technologique et structuré un nouvel outil de transfert en qualité environnementale directement opéré par l'Université de Lorraine.

Au-delà de ces grands programmes de contractualisation, le partenariat de Metz Métropole avec l'Université de Lorraine se décline au travers d'un conventionnement annuel singulier de soutien aux composantes messines. Il s'élève en moyenne à 300 000€ / an, somme à laquelle se cumule des soutiens à l'animation scientifique comme à d'autres projets (colloques, PEEL, Incubateur Lorrain, Centre Pierre JANET, Maison pour la Science, équipements de Recherche, thèses, Fondation NIT...). Récemment encore, le Pacte Grandes Ecoles, a permis à Metz Métropole d'accompagner l'ENIM pour le développement du projet 1G4.0.

L'Université de Lorraine bénéficie donc annuellement, en moyenne et hors grands programmes de contractualisation, **d'un financement de l'ordre de 500 à 600 000€ de la part de la Métropole.**

La contractualisation 2019 a fait l'objet d'un travail d'approfondissement entre le Vice-Président ESRI de la Métropole et ses services (DEES) et le Vice-Président de l'Université en charge des partenariats afin :

- de **proposer une convention cadre** déclinant les axes stratégiques du partenariat entre Metz Métropole et l'Université de Lorraine,
- de s'attacher à **promouvoir et développer une approche territoriale** du projet de l'Université de Lorraine sur le site messin (indicateurs, coordination de projet, animation du débat local).

L'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation représentent en effet **un socle majeur des fonctions métropolitaines**. Ces domaines d'intervention mobilisent des financements locaux conséquents¹ et sont à la croisée de nombre d'enjeux des politiques territoriales.

Si l'on sait mesurer que l'Université de Lorraine, avec plus de 16 000 étudiants (+14 % depuis 2012, et +2100 étudiants), représente près de 80 % des effectifs étudiants du site messin, on peut également affirmer, sans véritablement pouvoir le quantifier, que son impact est tout autant considérable sur la création de valeur liée au potentiel académique et technologique de Metz Métropole.

Pour Metz Métropole et l'Université il est donc impératif de mieux éclairer les dynamiques à l'œuvre et la place de l'Université dans le développement, l'attractivité et l'animation du territoire.

Les débats publics de ces derniers mois ont exprimé nombre d'interrogations, d'inquiétudes mais ont illustré aussi un risque de déviation préjudiciable au dialogue, à la concertation et à l'action conjointe nécessaire autour des enjeux locaux.

Débat et questionnement sont légitimes au sein d'un partenariat et sont constructifs dès lors qu'ils permettent d'actionner de nouveaux leviers de travail.

Ni encensement, ni déni de réalité. L'objectif demeure de soutenir l'Université de Lorraine dans la mise en œuvre de sa stratégie en cohérence avec les besoins de la Métropole et de réaffirmer ainsi son identité territoriale polycentrique.

¹ En moyenne ¼ des financements des collectivités territoriales en matière d'enseignement supérieur, de recherche et de transfert de technologie (source MESR)

Metz Métropole et l'Université de Lorraine veulent aujourd'hui porter un discours conjoint et structurant pour proposer de nouvelles perspectives, en trois points de présentation :

1. Une convention cadre : témoigner tant de l'engagement de Metz Métropole que des priorités d'action partagées avec l'Université de Lorraine au service du site messin

Au centre de ce projet, l'objectif est de promouvoir une meilleure transversalité et cohésion des composantes universitaires au profit de projets collaboratifs et pluridisciplinaires innovants.

3 campus :

- Le campus Saulcy, à dominante Sciences Humaines et Droit-Administration
- Le campus Bridoux-Technopole à dominante Sciences, Technologies et Management
- Le campus de Montigny-Lès-Metz à dominante Sciences de la Formation

3 axes stratégiques permettent aux composantes d'inscrire leur projet dans cette démarche globale et partagée :

Axe 1 Des pôles de compétence et des services universitaires attractifs pour une dynamique de campus favorisant la transversalité des composantes	Axe 2 Une université au service du développement de la recherche, de l'innovation, du transfert technologique et des compétences des entreprises	Axe 3 Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI) et interculturalité
Mieux capitaliser sur la qualité des campus messin (favoriser la structuration de pôles de compétences interconnectés, des lieux de vie, de services et de projets pour étudiants et chercheurs, projet culturel singulier)	Soutenir le potentiel académique dans sa vocation directe de levier de développement économique et d'attractivité territoriale (entreprenariat étudiant, incubation, compétences et expertise de formation initiale et professionnelle, excellence scientifique)	Prendre appui sur l'Université pour combler un retard en matière de CSTI et développer les singularités messines d'ouverture territoriale transfrontalière et internationale

2. Une nouvelle dynamique d'approche territoriale éclairée par des indicateurs et une réflexion sur la coordination de site

Courbe des effectifs et approfondissements des indicateurs qualitatifs, soutien à l'ingénierie de projet par la Direction des Partenariats de l'Université (DEPAS) affirmation et valorisation des forces messines :

ces thématiques sont au nombre des objectifs de construction de vrais outils de pilotage partagés sur le site messin pour mesurer tout l'apport de l'Université à la dynamique ESRI de Metz Métropole.

Un nouvel objectif de travail s'impose également : construire une animation de proximité pour accompagner et soutenir le projet de site, renforcer les interactions au sein de l'écosystème scientifique et technologique du territoire métropolitain au travers de la démarche Invent Metz Campus et de son espace de projet singulier Nord Lorrain.

L'année 2019 devra établir les modalités de renforcement du management du projet de site attendues de l'Université de Lorraine (ressources humaines d'appui, cadre de travail opérationnel, conduite de projet, indicateurs...) en collaboration avec Metz Métropole.

3. Animer le débat stratégique local en organisant une conférence territoriale

Université de Lorraine - Metz Métropole sur les formations d'ingénieurs, ouverte aux composantes et acteurs académiques, économiques et institutionnels du territoire

Conférence territoriale d'Octobre 2019 : Le point sur l'enjeu ingénieur Nord Lorrain

Le défi des technologies demeure un enjeu du XXI^{ème} siècle : il conditionne la conduite des transitions énergétique et écologique ; il porte des perspectives majeures d'évolution pour la santé, l'assistance au handicap, la sécurité, la gestion de données... L'ingénieur est un rouage essentiel de la conduite de ces mutations.

A l'évidence le déficit de compétences d'ingénieurs, posé au plan national comme européen, est un sérieux problème posé à notre économie et à notre société tout entière. Notre bassin industriel et transfrontalier est directement concerné par cet enjeu. Et pourtant, la Moselle est en retrait des courbes d'évolution observées dans le Grand Est, en matière de progression du nombre de diplômés Ingénieurs. Les entreprises industrielles Nord Lorraine nous alertent sur leurs difficultés de recrutement.

Poser les termes précis du constat et engager une réflexion constructive et partagée sur ce besoin territorial et ces enjeux de formation n'est donc pas un débat relevant de la polémique mais d'un véritable enjeu économique.

Cet enjeu exige des solutions. Cet enjeu questionne la fonction de formation attachée à un pôle d'enseignement supérieur comme celui de Metz Métropole au service d'une dynamique économique.

Ce débat sera construit lors d'une Conférence Territoriale en Octobre 2019 qui ne manquera pas de donner la parole aux partenaires industriels.

Fait à Metz le 11 juillet 2019